

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0040396

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1543 Société : R.A.M.

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : OUSSOUSS BRAHIM

154016

Date de naissance : 1-1-1950

Adresse : Hay A.M.A.L 3 arr EL Fird

Tél. : 06 74 63 62 72 Total des frais engagés : Dr. Moussa BOUJAJI 1000.00 Dhs

### Cadre réservé au Médecin Spécialiste en Chirurgie

Traumatologie et Orthopédique  
164, Rue de la Croix Dab  
Kabir - Casablanca  
Tél 05 22 80 11 35 - Gsm 06 61 16 4164

Cachet du médecin :

Date de consultation : 15.02.2023

Nom et prénom du malade : OUSSOUSS BRAHIM Age : 68

Lien de parenté :

Nature de la maladie : derboulie  Lui-même  Conjoint  Enfant

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC  Pathologie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : ACCUEIL Le : 21 MAR. 2023

Signature de l'adhérent(e) : Z. B. B.

Autorisation CNDP N° : A-A215 /2019



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant la facture des Actes
15/02/2023	C 2		300 p.m	<p>Dr. MOUSSA ROUAH          Spécialiste en Chirurgie          Traumatologie et Orthopédie          164, Rue de la Croix Derr          Kabir Casablanca          Tel: 0522 80 11 35 - GSM: 06 61 16</p>

## EXECUTION DES ORDONNANCES

091121004

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
Mohamed HADJABEUF KINESITHERAPEUTE N° HCP 1041 Bd. Abdellatif 82 92 933283290	17/03/2013	0	0	1	0	0

INPE: 065 0253

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODD.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000

## **[Création, remont, adjonction]**

Fonctionnel. Thérapeutique. nécessaire à la profession.

COEFFICIENT DES TRAVAUX	
MONTANTS DES SOINS	
DATE DU DEVIS	
DATE DE L'EXECUTION	

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Moussa ROUAJI  
MEDECIN

Spécialiste en Chirurgie

Traumatologique et orthopédique

Diplômé de la Faculté de Médecine de Grenoble

AUT N° 13751

الدكتور موسى رواجي

طبيب

و جراح اختصاصي في انشقاق

وأمراض العظام والمقاصيل

خريج كلية بكروربل

AUT N° 13751

Casablanca, le

15/02/2023

الدار البيضاء، في

OUSSOUSS

BRAHIM

Dérobement du genou  
et, avec la tête  
le fémur fixe -  
Genou sec

nécessite de faire  
par Mouette  
et assouplir

Dr. Moussa ROUAJI  
Spécialiste en Chirurgie  
Traumatologie et Orthopédique  
164, Rue de la Croix Derb  
Kabir - Casablanca  
Tél : 05.22.80.11.35 - GSM : 06.61.16.41.64

رقم 164، زنقة لا كروا، درب الكبير - الهاتف: 05.22.80.11.35 - ج. س. م: 06.61.16.41.64 - الدار البيضاء

164, Rue de la Croix Derb El Kabir - Tél. : C. 05.22.80.11.35 / GSM : 06.61.16.41.64 - CASABLANCA

# مركز الترويض الطبي الأمل

## Centre de kinésithérapie Al Amal

Mohamed HADDOUGUI  
Kinésithérapeute D.E

محمد حدوكي  
دبلوم الدولة في الترويض الطبي

Casablanca, le... 17/03/2023 ..... الدار البيضاء, في

### NOTE D'HONORAIRES N°026/2023

Nom : Mr. OUSSOUSS BRAHIM .....

.... 07 ... Séances de rééducation, massages et électrothérapie.

.... AMM9+9/2+IR .. à .. 100.00 DHS .....

.... 07 ... Séances x ..... 100.00 ..... 700.00 ..... DHS

Facture arrêtée à la somme de SEPT CENT DIRHAMS

Centre de Kinesithérapie  
169, Bd Abdellah Amal  
N° 2 Hay Al Amal 2  
Tél : 0522 82 92 90 CASA

Mohamed HADDOUGUI  
KINESITHERAPEUTE D.E  
169, Bd Abdellah Amal 2  
N° 2 Hay Al Amal 2  
Tél : 0522 82 92 90 CASA

69, Boulevard Abdellah Senhaji Amal 2, N°2, 1<sup>er</sup> étage, Hay Idrissia-Casablanca.

Email : kinesi.alamal@gmail.com Tél. /FAX : 0522 82 92 90 GSM : 06 62 12 93 79

PATENTE : 36726114 I.F: 40153784 CNSS : 8741945

ICE:000511324000068 INPE:065036253

Date	Heure	Date	Heure
20/02/2023			
21/02/2023			
24/02/2023			
01/03/2023			
03/03/2023			
08/03/2023			
10/03/2023			

Date	Heure	Date	Heure

# مركز الترويض الطبي الأمل

## Centre de Kinésithérapie Al Amal

Mohamed HADDOUGUI

Kinésithérapeute D.E



محمد حدوشى

دبلوم الدولة في الترويض الطبي

### FICHE DE TRAITEMENT

Nom et Prénom : OUSSOUSS BRAHIM

Diagnostic : Deroblement  
du genou M.R.

Médecin Traitant : D' ROUATI

169 شارع عبد الله الصنهاجي رقم 2 الطابق الأول  
أمل 2 حي الإدريسية - الدار البيضاء  
الهاتف : 06 62 12 93 79 - المحمول: 05 22 82 92 90